



**CLUB : MMHC**

**Saison 2025 – 2026**

**EQUIPE : U13**

-----  
**Liste gardien et joueurs BLOQUES**

	<b>NOM - prénom</b>	<b>Année</b>	<b>N° licence</b>
GB			
1	Corentin Iché	2013	261986
2	Mathéo Azéma	2013	270252
3	Charles Goudissard	2013	274937
4	Roman Tagnitsap	2013	261275
5	Imran Zouari	2013	277205
6			
7			
8			
9			
10			

*Un club, ou une entente, qui engage deux équipes dans une même catégorie d'âge, est tenu de fournir à la zone compétente pour les U15, U17 Excellence, U20 Excellence, avant le premier match de championnat de l'équipe première de la saison en cours, la liste et les numéros de licence d'un minimum :*

*- de 11 joueurs opérant exclusivement dans l'équipe première pour les équipes U15, U17 Excellence et U20 Excellence.*

*Cette liste de joueurs est dite « liste bloquée ». Elle ne peut faire l'objet de modification ultérieure après avoir été déposée à la zone compétente. Elle comprend obligatoirement le gardien de but titulaire, qui est par ailleurs le seul gardien à pouvoir figurer sur cette liste bloquée initiale.*